



Paris, le 17 septembre 2026

Communiqué de presse

Les conditions générales de montage et démontage de grue viennent d'être actualisées

Les conditions générales applicables au montage et au démontage de grues, automatisées ou par éléments, ont été actualisées conjointement par DLR, par l'intermédiaire de sa Commission Professionnelle des Monteurs et Démonteurs de Grue, la FFB et la FNTP.

Cette mise à jour vise à proposer un cadre de référence clair et équilibré pour les relations contractuelles entre les entreprises de travaux et les professionnels des matériels de construction et de manutention. Elle prend en compte l'évolution de la réglementation ainsi que les dernières exigences en matière de sécurité.

Les travaux de révision ont permis de clarifier plusieurs points essentiels, notamment, les conditions de la visite préalable, les obligations respectives des clients et prestataires, les responsabilités et assurances, les cas d'intempéries ou de report d'opération...

Avec cette démarche, DLR, la FFB et la FNTP proposent aux entreprises du secteur un outil contractuel modernisé, clair et mieux adapté aux réalités opérationnelles.

A propos de DLR

Plus de 1 000 adhérents, 70% du marché. La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés ACiM, FNAR, UFL et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.

A propos de la FFB

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 193* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 234 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1ère organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2025).

À propos de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)

La Fédération Nationale des Travaux Publics représente près de 9000 entreprises et 300 000 salariés. Les entreprises de travaux publics construisent et entretiennent au quotidien les infrastructures essentielles de notre pays : transports, eau, énergie, numérique et aménagements urbains.